Etat-civil de Roubaix. — DÉCLARATIONS DE NAISSANCES du 9 juillet. — Fortuné Squedia rue Bernard, cour Duquesnoy, 7. — Eugénie Willaert, chemin des Couteaux, maisons Mercier. — Amand Detraznenies, rue Saint-Maurice, cour Vronne, 6 — Alfred Demeestère, rue Saint-Roch, maisons Broux — Palmyre Lefebvre, rue Barbieux, estaminet du Vert-Baudet. — Jean Dupont, rue d'Alma, fort Wattel, 10. — Alphonsine Willems, rue de Mouveaux, 73. — Edouard Parizel, rue du Général-Chanzy, 25. — Pierre Gung'l, rue Colbert, 24. — Oscar Scherpereel, rue Fulton, maisons Tiberghien. — Théoline Faidherbes, rue Newcomen, 45.

DÉCLARATIONS DE MARIAGES du 9 juillet. — Pierre Dupont-Clille, 31 ans, cultivateur et Marie Delcroix, 31 ans, sans profession.

DÉCLARATIONS DE DÉCÈS du 9 juillet. — Alfred Torck 2 mois, rue de Lannoy, maisons Dufermont. — Jules Deschamps, 17 ans, journalier, rue du Tilleul, 6. — Eugénie Carbon, 1 mois, rue Turgot, cour Duchange, 14. — Flore Lesaffre, 2 mois, rue de l'Avocat, 12. — Laure Verhaeghe, 6 mois, rue de la Redoute, 133.

Convois funèbres et Obits

Les amis et connaissances de la famille LEURIDAN-FOURLINNIE, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur Etienne-Auguste LEURIDAN, président de la Conférence de Saint Vincent de Paul de Wattrelos, pieusement décédé à Wattrelos, le 9 juillet 1884, à l'âge de 78 ans, administré des Sacrements de notre Mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux *Convoi et Service Solennels*, qui auront lieu le samedi 9 dudit mois, à 10 heures, en l'église de Wattrelos. — Les Vigiles seront chantées le même jour, à 3 heures. — L'assemblée à la maison mortuaire, Vieille-Place.

Vous êtes aussi priés d'assister à l'Obit que feront célébrer, en la même église, Messieurs les membres de la Conférence de Saint-Vincent-de-Paul le jeudi 31 juillet, à 8 heures, et à l'Obit Solennel du Mois, qui sera célébré, en la même église, le lundi 11 août, à 9 heures 1/2.

Les amis et connaissances de la famille MOYART-COUROUBLE, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur Antoine MOYART, décédé à Roubaix, le 9 juillet 1884, dans sa 58e année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Salut Solennels, qui auront lieu le vendredi 11 courant, à 4 heures 1/2, en l'église du Sacré-Cœur, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue de la Croix, 12.

Un Obit Solennel du Mois sera célébré en l'église de Wattrelos, le lundi 14 juillet 1884, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Louis PLOUVIER, décédé à Wattrelos, le 11 juin 1884, dans sa 57e année, administré des Sacrements de notre Mère la Sainte Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu

LETTRES MORTUAIRES & D'OBITS IMPRIMERIE ALFRED REBOUX. — **AVIS GRATUIT** dans le *Journal de Roubaix* (Grande édition) dans le *Petit Journal de Roubaix*

FAITS DIVERS

Le foudre à Bordeaux. — Un violent orage, accompagné de gros coups de tonnerre, d'éclairs et d'une forte bourrasque, a éclaté cette nuit à Bordeaux et a dure quatre heures. Une écurie, située sur le cours Cice, a été frappée par la foudre. Dix chevaux ont été brûlés.

L'incendie s'est communiqué aux immeubles environnants, qui se composaient de logements d'ouvriers. Tout a été la proie des flammes.

Les secours ne sont arrivés que quand l'incendie avait déjà pris une certaine extension et n'ont réussi qu'à le circonscrire.

Un instant, les immeubles qui sont en face de la mairie et le musée de Bordeaux même ont été menacés.

On annonce, au dernier moment, que la foudre est également tombée à Cauderan, faubourg de Bordeaux, et y a occasionné un nouvel incendie.

Le crime de la rue de Lyon. — Mielle persiste *dans ses dénégations. Un « mouton »*, qu'on lui a donné pour compagnon de cellule, n'a pas réussi à lui tirer une seule parole compromettante. Il continue à soutenir «qu'il ne sait pas ce qu'on veut dire», lorsqu'on l'interroge sur le compte de son complice, le jeune homme en cravate rouge et bourgeron bleu, avec lequel on l'a vu se promener après l'assassinat de Leben. Il a déclaré que « si on le traînait devant les tribunaux, quoique innocent », il choisirait pour défenseur Me Léon.

Suicide d'un directeur de théâtre. — M. Pothier, directeur du Grand Théâtre de Bordeaux, vient de se suicider après avoir adressé à M. Cordier, rédacteur en chef du *Nouvelliste*, une longue lettre que ce journal publiera ce soir.

Grave accident à Bayonne. — Ce matin, à 7 heures, une chaudière de l'usine des Forges de l'Adour, au Boucau, a fait explosion par suite d'une négligence du chauffeur. Il y a 20 blessés, dont un sérieusement. Les dégâts sont évalués à 60,000 francs.

Immense incendie dans la forêt de Fontainebleau. — Un incendie a éclaté dimanche dans la forêt de Fontainebleau. Quatre hectares de pins ont été brûlés. On n'a pu se rendre maître du feu qu'après quatre heures de travail.

Lundi, un autre incendie, plus important encore que celui de la veille, s'est déclaré dans la partie de la forêt appelée les Gorges de Franchard.

Les quatre escadrons du 15e régiment de chasseurs sont arrivés rapidement sur le lieu du sinistre pour prêter leur concours aux agents forestiers. Après un travail de plus de huit heures, on est parvenu à circonscrire l'incendie.

Les gardes et deux escadrons sont restés en permanence toute la nuit.

On n'a pu encore évaluer sûrement les dégâts, mais on estime que vingt hectares au moins ont été la proie des flammes.

Le décapité voyant. — Le docteur Petitgand raconte, dans la *Revue scientifique*, qu'en 1875 il a assisté, à Saïgon, à la décapitation d'un Annamite, et qu'il a fait sur la tête du supplicié, après la décollation par le sabre, les observations suivantes :

« Sans perdre un seul instant de vue le condamné que je m'étais promis d'observer tout particulièrement, et même à l'exclusion de ses compagnons, j'échangeais au sujet de cet homme quelques paroles à haute voix avec l'officier chargé de procéder à l'exécution, et je remarquai que de son côté, le patient m'examinait avec la plus vive attention. Les préparatifs terminés, je me tins à deux mètres de lui ; il s'était agenouillé, et avant de baisser la tête, il avait encore échangé avec moi un rapide regard.

» La tête tomba à 1 m. 20 de moi, sans rouler, comme il arrive d'ordinaire ; mais, la surface de section s'appliquant immédiatement sur le sable, l'hémorragie se trouva ainsi accidentellement réduite au minimum.

» A ce moment, je fus effrayé de voir les yeux du supplicié fixés franchement sur les miens. N'osant croire à une manifestation consciente, je décrivis vivement un quart de cercle autour de la tête gisant à mes pieds, et je dus constater que les yeux me suivaient pendant ce mouvement.

» Je revins alors à ma position première, mais plus lentement cette fois : les yeux me suivirent encore pendant un instant fort court, puis me quittèrent subitement. La face exprimait à ce moment une angoisse manifeste, l'angoisse poignante d'une personne en état d'asphyxie aiguë. La bouche s'ouvrit violemment, comme pour un dernier appel d'air respirable ; et la tête, ainsi déplacée de sa position d'équilibre, roula sur le côté.

» Cette contraction des muscles maxillaires fut la dernière manifestation de la vie. Depuis le moment de la décollation, il s'était écoulé de quinze à vingt secondes.

» De ces faits je crois pouvoir conclure :

» 1° Que la tête séparée du corps est en possession de toutes ses facultés, tant que l'hémorragie ne dépasse pas certaines limites, et que la proportion d'oxygène dissoute dans le sang est suffisante pour l'entretien de la fonction nerveuse, c'est-à-dire pendant quelques instants très courts, et ne pouvant guère excéder la moitié d'une minute. C'est le temps pendant lequel le supplicié a pu lever les yeux sur moi, suivre mes mouvements autour de sa tête, et, si l'on veut bien admettre que je n'ai pas été le jouet de mon imagination, reconnaître la personne qui avait attiré son attention quelques instants avant l'exécution.

» 2° Que les mouvements répétés, convulsifs, du maxillaire inférieur, lorsque la tête a été détachée, mouvements qui ont sans doute donné lieu à l'expression bien connue, « mordre la poussière », ne sont autre chose que les réflexes habituels de la face dans le cas d'asphyxie aiguë. Ces réflexes ne peuvent faire défaut, lorsque le peu de sang contenu encore dans la tête du supplicié vient à s'écouler ou à se désoxygéner ; ils sont causés par la sensation probablement *consciente du manque d'oxygène nécessaire dans le* sang resté dans l'encéphale. »

VARIÉTÉS

FŒDORA LA NIHILISTE

Par A de Lamothe

(Suite.)

— T'occupes-tu aussi de mes affaires à moi ?

— Oui, oui, toujours, regarde la chose comme faite.

— A quand la demande ?

— Bientôt ! bientôt ! au revoir, et elle le quitta.

Pendant que les conjurés de Pétersbourg, réduits à une impuissance momentanée, s'occupaient entièrement de leurs affaires ou de leurs plaisirs, la police cherchait par tous les moyens possibles à arriver à la découverte des membres du comité secret.

Interrogatoires, menaces, promesses, perquisitions, tout était cependant demeuré sans résultat, et le général Gourko commençait à désespérer lui-même de rien découvrir, quand, le matin même de l'exécution de Solovief, la comtesse Tatiana lui fit demander une audience particulière qu'il s'empressa de lui accorder.

Or, voici ce que lui conta la visiteuse. Charitable, haut placée, jouissant de la confiance illimitée de l'Impératrice et assez riche pour dépenser beaucoup en bonnes œuvres, la comtesse Tatiana, devant laquelle s'ouvraient toutes les portes, avait voulu faire un dernier effort pour ramener Soloviof au repentir et lui avait conduit à la forteresse son confesseur particulier, le pope Piotre Féodorovitch Philosophof. Puis, pendant qu'ils étaient en conférence, elle était allée porter du secours à d'autres prisonniers condamnés à la déportation et parmi lesquels se trouvait le juif Aaron.

Le vieillard désolé, profitant de cette circonstance, lui avait *raconté ses tristes aventures*, la découverte faite par lui de l'imprimerie clandestine et était entré dans des détails tellement circonstanciés, disant qu'il avait en main des preuves de ce qu'il avançait et insistant avec tant de supplications pour être interrogé par le général Gourko, que la charitable dame émue, presque convaincue, lui avait promis de parler au général.

Peut-être ce juif disait-il la vérité; le gouverneur résolut d'en avoir le cœur net, remercia vivement la comtesse, lui recommanda le secret puis partit aussitôt pour la prison, où il s'enferma seul dans le cachot d'Aaron, avec lequel il passa près d'une heure. Quand il en sortit, il avait en sa possession le billet mystérieux adressé à Fœdora Mikaïlovna, trouvé dans la pelisse de l'imprudente nihiliste et contenant ces mots :

— V. S., midi 1/2 très important. Nubius. Cela ne disait rien mais signifiait beaucoup. Si Nubius écrivait à la petite comtesse, c'est que celle-ci connaissait Nubius; c'était là un point d'une importance capitale, mais ce n'était pas tout. Décidé à tout braver pour ne pas partir pour la Sibérie, Aaron avait avoué que c'était bien lui qui vendait le papier destiné à l'imprimerie clandestine, en ajoutant que l'homme auquel il le livrait n'était autre qu'un Français, portant l'habit bleu et la casquette universitaire. Il ne savait pas son nom, mais le portrait qu'il en fit était facilement reconnaissable, et, l'homme trouvé, on pouvait enfin découvrir la fameuse imprimerie.

Pour prix de cette révélation, le général promit à Aaron non seulement qu'il serait remis en liberté, mais toucherait la prime offerte pour l'arrestation du chef nihiliste.

— Votre Excellence daignera y faire ajouter les 150 roubles promises par le général Drentheln, supplia le juif qui n'oubliait rien, j'ai tant souffert pour l'intérêt de la bonne cause.

— Tais-toi, coquin, lui répondit le gouverneur, ou je te fais juger comme contrebandier et conspirateur.

— Que cet homme soit gardé au secret le plus absolu, dit ensuite le haut fonctionnaire au gouverneur de la forteresse; après quoi, remontant dans sa barque, il se fit conduire au quai où l'attendait sa voiture.

Toute la foule s'était portée au champ de manœuvre où avait été dressé l'échafaud, la plupart des magasins étaient fermés; cependant on travaillait activement à l'imprimerie du ministère de l'Intérieur.

Cette circonstance frappa le gouverneur qui envoya chercher le général des gendarmes.

Une demi-heure plus tard, la force armée envahissait de nouveau tout à coup les ateliers, mais cette fois à la vue des uniformes, l'épouvante des ouvriers fut générale, quelques-uns tâchèrent de fuir, d'autres de détruire les paquets déjà composés, l'un des plus forcenés tirant *un revolver*, fit feu sur le lieutenant. En un clin d'œil tous furent saisis, garrottés, les placards et la composition saisis, l'inspecteur qui avait essayé de se brûler la cervelle, immédiatement conduit chez le gouverneur général.

Nier sa participation au complot était impossible à ce misérable qui, pour sauver sa vie, dénonça celui par ordre duquel il agissait, le chef de division baron Gunterwald.

(*A suivre.*)

Givet, 26 janvier 1884.

Monsieur HUYON, pharmacien à Solesmes, (Nord).

Depuis plus d'un an, j'étais atteint d'une gastrite rebelle à tous les remèdes que m'avaient prescrits différents médecins. J'avais, en outre, une constipation opiniâtre que rien ne pouvait faire disparaître, quand, sur le conseil d'une personne qui avait fait usage de vos Dragées Sainte-Lucie, je me suis mis aussitôt à en prendre. Au bout de 3 jours d'usage, les maux d'estomac qui m'avaient fait si horriblement souffrir disparurent et les selles redevinrent régulières. Depuis plus d'un mois, j'en prends chaque jour et continue à m'en bien trouver. Aussi, je crois de mon devoir de vous informer de ce bon résultat. Puissent ceux qui souffrent de maux d'estomac suivre mon exemple, prendre chaque jour de vos Dragées Sainte-Lucie. C'est dans ce but que je vous écris.

Recevez, etc.

Julien GRÉGOIRE marbrier chez M. Donast à Givet, (Ardennes).

Gagné ! — « On me dit d'acheter des billets de loterie au lieu d'acheter des Pilules Suisses, moi j'ai préféré achever vos pilules à 1 fr. 50 la boîte et je suis guéri de mes maux de tête ».

» DENARD, à Limoges.

A. Hertzog, pharmacien, 28, rue de Grammont Paris. 1807

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

(De nos correspondants particuliers et par FIL SPÉCIAL)

La conférence

Paris, 10 juillet.

Le correspondant de l'Agence Havas télégraphie de Londres, 9 juillet, la dépêche qui suit.

Nous tenons à faire remarquer l'allure officieuse de cette longue information.

On doit, dès à présent, constater dans la sous commission, trois groupes distincts : Les conseillers financiers anglais qui défendent leurs chiffres, les conseillers français qui discutent ces mêmes chiffres, et, enfin, les conseillers des autres puissances qui sont restés jusqu'à présent à peu près en dehors de toutes discussions et qui doivent, aux termes formels de leurs instructions, s'employer pour empêcher la Conférence d'avorter

Il n'est donc possible d'avoir, en ce moment, sur l'issue de la Conférence, que des impressions. Une étude attentive de l'état des choses montre que ces impressions sont, au fond, moins mauvaises qu'elles ne paraissaient.

On avait été frappé, au début, par la grandeur des difficultés, aujourd'hui, sans se faire illusion sur l'importance des obstacles qui s'opposent à un accord unanime, on entrevoit mieux, sinon une solution, du moins la possibilité d'une solution.

Provisoirement l'on peut appeler neutres, à cause de leur attitude jusqu'à présent passive dans la conférence, les puissances suivantes : l'Autriche, l'Allemagne, la Russie, l'Italie et la Turquie.

Mais il est certain que quand viendront en discussion les deux points les plus difficiles à régler : celui de la réduction d'une partie de l'impôt foncier et celui de la réduction de l'amortissement ou des intérêts de la dette, ces puissances s'emploieront énergiquement à amener une entente entre le projet anglais et le contre-projet ou les amendements que présenteront les représentants des intérêts français.

Il est même probable que, si ces puissances se trouvent en présence de deux solutions présentées, l'une par l'Angleterre, l'autre par la France, elles formuleront un troisième projet qui ne sera pas autre chose qu'une solution intermédiaire destinée à concilier les intérêts divergents, en forçant ces mêmes intérêts à des concessions réciproques.

Il y a une seconde raison pour croire que la conférence n'est pas destinée à échouer. La pensée générale qui règle l'attitude de la France, dans la question financière que la conférence est chargée de régler, peut se résumer par la formule suivante : repousser toute réduction d'intérêt, et, d'une manière générale, tout amoindrissement dans les avantages concédés aux créanciers de l'Egypte, tant que la nécessité absolue de cette réduction ou de cet amoindrissement ne sera pas démontrée.

L'examen des chiffres du budget égyptien montrera s'il y a vraiment nécessité absolue de demander aux porteurs de valeurs égyptiennes de nouveaux sacrifices, et, malgré les propositions anglaises qui semblaient d'abord avoir préjugé la question, on peut être certain, qu'en présence des créanciers anglais, le cabinet de Saint-James sera obligé d'accepter pour son propre compte la formule française et de faire, en vue même des intérêts anglais, toutes les concessions que cette formule comportera dans la pratique.

C'est dans cet ordre d'idées que l'on croit ici généralement à de grandes concessions de la part du gouvernement anglais, sur les termes de ses propositions financières, quand il lui sera démontré par les chiffres qu'elles peuvent être modifiées.

Enfin, il y a un troisième motif, et celui-ci est probablement le plus puissant de tous, pour que la conférence aboutisse à un résultat : je veux parler de la déplorable situation financière de l'Egypte et de la nécessité absolue qu'il y a d'y porter un remède.

Qu'arriverait-il si la conférence échouait? Que pourrait faire le cabinet anglais ?

J'ai interrogé beaucoup de diplomates et de conseillers financiers et je crois pouvoir affirmer qu'il y a unanimité d'impressions sur ce point.

Ne pouvant pas trouver dans un concert européen les moyens d'empêcher le désastre financier qui menace l'Egypte, il ne resterait guère à l'Angleterre, en présence de l'imminence de ce désastre, qu'à chercher des moyens dans ses propres ressources et à ne compter que sur elle-même.

On voit les conséquences d'une action isolée de l'Angleterre, tant en Egypte que dans le reste de l'Orient, si elle venait ainsi à reprendre toute son initiative à l'exclusion des puissances. Mais cette question est d'une nature trop délicate pour qu'on puisse actuellement la développer. Il suffit de l'indiquer, parce qu'elle a frappé tous les hommes qui touchent de près à la Conférence.

Les grandes manœuvres

Paris, 10 juillet.

Contrairement à ce qui avait été annoncé, le ministre de la guerre n'a décommandé aucune des grandes manœuvres qui doivent avoir lieu dans le courant du mois de septembre, pas plus les manœuvres de divisions et de brigades que celles des 4e et 17e corps d'armée.

Nous pouvons démentir que les manœuvres spéciales de brigades de cavalerie qui doivent précéder de quelques jours les grandes manœuvres vont être exécutées par certaines de ces brigades dans une ou deux semaines.

L'état sanitaire des troupes est, d'ailleurs, partout excellent en ce moment.

Le cas de M. Arène

Paris, 10 juillet.

La lettre suivante a été adressée à M. *Brisson*, président de la Chambre des députés, par M. Semeriva, ancien comptable de la Compagnie insulaire de navigation à vapeur, F. Moretti et Cie.

« Marseille, le 5 juillet 1884

» A Monsieur le président et messieurs les membres composant la Chambre des députés, à Paris.

» Messieurs,

» Le soussigné, Jérôme Semeriva, ancien officier d'administration, décoré de la médaille militaire, demeurant à Marseille, rue de la Joliette, 69, a l'honneur de vous prier de vouloir bien l'autoriser à poursuivre M. le député Emmanuel Arène, au sujet d'affirmations calomnieuses à son égard, contenues dans un article qu'il a publié dans son journal de Paris, le *Matin*, du 3 de ce mois.

» Ledit article contient, en effet, le passage suivant :

« J'ai toujours dit, et je répète que je déniais à » ceux qui me proposaient la constitution de ce » jury d'honneur » le droit de prononcer le mot » d'honneur. Pour n'en nommer qu'un, il serait » vraiment trop drôle que je m'en allasse devant » un jury d'honneur en compagnie du sieur Semeriva, renvoyé de la Compagnie Morelli pour » actes d'indélicatesse. »

Et plus loin :

« Ce que je puis dire, c'est que, en effet, M. Morelli nous a informé qu'il intentait *personnellement* un procès à son comptable révoqué; que » ce procès mettra le personnage aujourd'hui aux » gages de mes calomniateurs sous son vrai jour » qui n'est pas propre. »

» Considérant que ces affirmations constituent une calomnie de nature à porter une grave atteinte à son honorabilité, il se propose de traduire M. Arène devant les tribunaux compétents pour le convaincre publiquement de diffamation.

» Le soussigné a l'honneur d'être,

» De monsieur le président et de messieurs les membres de la Chambre des députés.

» Le très humble serviteur. » SEMERIVA. »

Manifestation victorienne

Paris, 10 juillet.

M. Levert, député du Pas-de-Calais, a donné hier un *grand dîner*, suivi de réception, auquel assistait le prince Victor-Napoléon.

Mort de Mme la comtesse de Dampierre

Paris, 10 juillet.

On annonce la mort de Mme la comtesse Picot de Dampierre, décédée à l'âge de quatre-vingt-quatre ans.

La mort de Mme la comtesse de Dampierre met en deuil les familles de Tholozan, de Lareinty, George de Paris, d'Estissac, de La Rochefoucauld, Borghèse et Greffulhe.

Elle était la tante de ce vaillant comte de Dampierre qui fut tué au combat de Bagneux, à la tête de son bataillon de mobiles.

Les funérailles du général Rousseau

Paris, 10 juillet.

Hier matin ont été célébrées, à Belfort, au milieu d'une assistance considérable et d'un grand nombre d'officiers généraux et supérieurs du 7e corps, les funérailles de M. le général Rousseau, commandant la 28e brigade d'infanterie.

Né à Paris, le 17 août 1829, le général, dont la mort inopinée a causé à Belfort une si vive impression, était, par conséquent, à peine âgé de cinquante-cinq ans. Entré au service militaire comme simple soldat le 26 novembre 1845, il a successivement parcouru tous les grades jusqu'à celui de général de brigade, qu'il a obtenu le 4 mars 1880. Il avait été nommé, le 10 septembre 1883, commandeur de la Légion d'honneur.

Après la cérémonie funèbre, le corps de M. le général Rousseau a été transporté à Avallon (Yonne).

Le choléra en Hongrie

Vienne, 9 juillet.

L'*Allgemeine Zeitung* annonce que deux cas de choléra nostras ont été constatés à Cudaïsen, Transylvanie.

Cette nouvelle, cependant, est contredite par le gouvernement hongrois.

M. Zorilla en Angleterre

Paris, 10 juillet.

On lit dans l'*Intransigeant* :

M. Ruiz Zorilla, que l'on avait dit être à Genève, puis à Paris, puis en Espagne, vient d'arriver tranquillement à Londres après avoir déjoué les alguazils du petit Alphonse et les mouchards de Camescassetête.

On sait que M. Zorilla est une cause de craintes continuelles pour le sifflé de la gare du Nord, qui ne cesse de faire surveiller celui qui pourrait bien être appelé prochainement à le remplacer comme président de la République espagnole.

Alliance franco-portugaise

Londres, 9 juillet.

La *Pall Mall Gazette* mentionne un bruit d'après lequel un traité secret aurait été conclu entre la France et le Portugal, en vue d'une action commune contre la Chine.

La France ferait de la colonie portugaise de Macao, la base d'une attaque par terre contre Canton, cette place étant imprenable du côté de la rivière. En revanche, la France forcerait les Chinois à reconnaître Macao comme territoire portugais, ce que le gouvernement de Pékin s'est jusqu'ici refusé à faire.

L'Eglise d'Afrique

Rome, 9 juillet, 6 h. 25 s.

Le cardinal Lavigerie aurait reçu de Léon XIII la promesse de son élévation à la dignité de primat de l'Afrique française, de l'érection d'un siège épiscopal à Carthage et du droit de la France à l'exclusion de l'Italie, d'entretenir des missions dans sa juridiction primatiale, à la condition d'en supporter la charge.

Nouvelles d'Allemagne

Berlin, 10 juillet, 1 h. 50 m.

L'empereur a autorisé un second officier de marine, le capitaine de corvette Meller, à prendre service en Chine. Cet officier conduira en Chine, avec le capitaine Sebelin, les deux cuirassés construits à Stettin, quand les relations avec la France seront meilleures. Il est engagé provisoirement pour une période de trois ans.

Plusieurs journaux de Berlin inclinent à voir, dans le projet de l'Australie d'annexer la Nouvelle-Guinée, une mesure dirigée spécialement contre l'Allemagne.

Journal officiel. — *Sommaire du 10 juillet.* — PARTIE OFFICIELLE — Documents du ministère de la guerre :

Rapport au président de la République, proposant d'assimiler aux grades de la hiérarchie militaire les grade de la hiérarchie des vétérinaires militaires. — Décret conforme y annexé.

Décret portant promotions dans le génie.

Décisions portant mutations dans la cavalerie.

DERNIÈRE HEURE

(De nos correspondants particuliers et par FIL SPÉCIAL)

LE CHOLÉRA

A Marseille

Aujourd'hui, à onze heures, il y avait à Marseille 27 décès cholériques depuis hier soir.

A Toulon

Dix décès depuis hier soir.

Au nombre des morts, on signale la supérieure des Sœurs de Saint-Maur.

Conseil des ministres

Paris, 10 juillet.

Le conseil des ministres s'est réuni aujourd'hui, sous la présidence de M. Jules Ferry.

On s'est entretenu de la fête du 14 juillet.

Les ministres sont très indécis sur la question d'accorder ou de refuser le renvoi de la fête ; ils sont très divisés et n'ont pu prendre aucune décision.

Nos troupes en Chine

Paris, 10 juillet.

Le bruit court, dans les couloirs de la Chambre, qu'une ville du littoral chinois aurait été prise par nos troupes.

Une nouvelle dépêche de l'amiral Courbet

On confirme la nouvelle que le gouvernement a reçu une importante dépêche de l'amiral Courbet.

M. Jules Ferry est actuellement en conférence avec Li-Fong-Pao.

Le Parlement anglais

Londres, 10 juillet.

Les journaux disent que le Parlement se réunira en octobre. Le bill de la réforme électorale serait nouvellement présenté; s'il est encore rejeté, le Parlement sera dissous.

Naufrage de l'« Hirondelle »

Saint-Pétersbourg, 10 juillet.

Le yacht Monacotin l'*Hirondelle* a fait naufrage près Carlsérona; le yacht et l'équipage sont perdus. Le prince héritier de Monaco est sauvé.

COMMERCE

SOIES

Shanghaï, 7 juillet.

Marché lourd et prix en baisse.

	1884	1883
	—	—
Ventes depuis notre dernier avis ..	2 000	.. b's.
Exportations pour l'Angleterre.....	2000	..... »
» pour la France	4500	1000 »
Stock invendu à ce jour..	7 000	25 000 »
Teatlee, n° 4, Style Beautiful Woman n° 2	315 taels	435 taels
» 5, » Bird Chop Fongling	320	417 1/2
» 5, » Gold Kilin Chop..	300	390
Kahing, lester, n° 3, market, Style bleu, Phônix Tinghow.....	300	400
Kahing, middling, n° 3, vert, Style Phônix et Cloud Tirgchoi.....	285	360
Taysaam 9 et 12 Moss, n° 2, Style Green Stork n° 2.....	275	375
Taysaam Skeins, n° 2 habituel. ..	...	...
Changes : S Londres à 4 m. p. Taal	5s. 2 1/4 d.	5s. 3/4d.
» S France » »	6.55 fr.	6.40

COTONS

Le Havre, 8 juillet

Marché baisse. Ventes 1000 balles On cote disponible et courant fr. .0 .., s/août fr 70 25, s/sept. fr. 71 .., s/octobre fr. 2 .., s/nov fr. 71 25, s/déc. fr. 71 .., s/janv. fr. 1 25, s/février fr. 71 75, s/mars fr. 72 25, s/avril fr. 72 50, s/mai fr. 72 75 les 50 kil

Liverpool, 9 juillet.

Ouverture. — Marché lourd. Ventes probables 7,000 balles Importations de ce jour 1,000 balles dont .,... balles d'Amérique.

New-York, 8 juillet.

(H.-B.-R) — Par câble. — *Coton calme mais soutenu.*

	7	8
Middl. Upland à New-York.	11 1/16	11 1/16
Middl à New-Orléans	11 ./.	10 /..
Recettes de ce jour...	.....	2000 b
Exportations pour l'Angleterre...	13000	.... »
» pour le Continent .	7000	3000 »

Londres, 8 juillet.

Très calmes et seulement avec quelques petits affaires. Ventes de la journée environ 700 balles ; Timinvelly disponible 5 1/4d. à 5 7/8d. Amérique midd. s/août septemb. 6.13d.

Le Havre, 10 juillet.

Ventes: 245 balles. Marché inchangé.

Liverpool, 10 juillet.

Ventes : 8.000 balles. Marché calme

New-York, 10 juillet.

Middling Uplard, 11 .. /...

Recettes aux Etats-Unis : 1 200 balles. Inchangé.

Cotes en cents du Middling, classe américaine : à New-Orléans, 10 7/8 Savannah, 11 /.

TISSUS ET FILÉS

Manchester, 8 juillet.

Affaires languissantes ce matin et l'exiguïté des ventes de coton à Liverpool a accru la dépression générale. Les filés sont faiblement soutenus en valeur, avec peu de demande. Les tissus sont plus pressés à la vente et les prix quoique nominaux, ont eu des changements, sont cependant plutôt en faveur des acheteurs.

BOURSE COMMERCIALE DE PARIS

du jeudi 10 juillet 1884

Huile de colza. — Tendance calme.

	Cours précéd.	Cours du jour.
Courant.....	67 75	66 75
Août	6 25	67 —
4 derniers.....	68 75	68 75
4 premiers	69 75	69 75

Huiles de lin

Courant.....	50 75	50 75
Août.....	50 75	50 75
4 derniers	51 50	51 50
4 premiers	52 —	52 —

Spiritueux. — Tendance calme.

Courant.....	43 50	43 50
Août.	41 —	41 —
4 derniers.....	45 —	41 75
premiers.....	45 25	45 25

Stocks : 15,175.

Farines. — 9 marques. — Tendance soutenue.

Courant.....	47 10	47 10
Août	47 50	47 50
4 derniers.....	48 30	48 10
4 de novembre.....	48 90	48 60
Marque Corbeil	51 —	51 —

Circulation : 14,600.

Blés. — Tendance calme.

Courant.....	22 90	22 75
Août.....	22 10	22 90
4 derniers	23 40	23 40
4 de novembre.....	23 75	23 60

Seigles. — Tendance calme

Courant.....	16 —	16 —
Août...	16 25	16 —
4 derniers.....	16 75	16 50
4 de novembre	17 25	17 25

Temps : Orageux

MARCHÉS DE PARIS

PARIS, 9 juillet.

Colza. — Le marché est calme ; on perd 25 centimes sur toutes époques de livraison, mais les vendeurs ne sont pas nombreux.

Le courant du mois est traité à 66 75.

Le livrable en août, tenu à 67 25, trouve acheteurs à 67 fr.

Les 4 derniers mois restent cotés sans affaires de 68 50 à 68 75.

Les 4 premiers mois de 69 50 à 69 75.

Cote établie à 12 h. 1/2 :

Disponible ...	66 75	.. ..	4 derniers...	68 50	68 75
Juillet	66 75	.. ..	4 premiers ..	69 50	69 75
Août.	67 ..	67 25			

(Les 100 kil. nets, fûts compris, esc 1 0/0).

Lins. — Les cours ne varient pas sensiblement; tendance faible sur le livrable.

Disponible...	51 ..	.. ..	4 derniers...	51 25	51 75
Juillet.....	50 50	50 75	4 premiers...	51 75	52 ..
Août	50 50	50 75			

Alcools. — Les cours ont encore baissé de 25 c sur toutes les époques.

Le courant du mois est fait à 43 50.

Août s'est traité à 44 fr.

Les 4 derniers mois sont demandés à 44 75, et tenus à 45 fr.

Les 4 premiers mois ont vendeurs à 45 25 et acheteurs à 45 fr.

Le stock est de 15,175 pipes, en diminution de 100 pipes sur hier.

On cote à l'hectolitre par 90 degrés :

Disponible..	..	.. ..	4 derniers....	45 ..	44 75
Juillet.	43 50	.. ..	4 premiers	45 25	45 .
Août	44 ..	.. ..			

Circulation : Pipes, 100 contre 450 hier.

Stock : 15,175 contre 16,000 en 1883.

Pétroles.— Cours aux 100 kilos.— Disp 49 .. à 50 . — Livrable 49 .. à 50 .. — Essence de 700 à 710°, disp. 52 .. à 53.. — Idem livrable, 52 .. à 53 .. — On cote au détail, à l'hect. : Pétrole raffiné, disponible 40 .. à Livrable, 40 .. à .. ..

Lucline prise à Paris ou à Rouen

Disponible	41	..	.. ..
Livrable.	41	..	.. ..
Essence lavée disponible.	38	..	.. ..
» livrable.	38	..	.. ..

MARCHÉS DE LILLE

10 juillet	HUILES l'hectolitre		GRAINES l'hectolitre.		TOURT. les 100 kil	
	Cours du jr	O. pr.				
Colza ...	.. .. ..	68 ..	26		20 ..	20 50
Epurée. ...	.. .. ..	74 ..	.. .. ..		.. ..	..
Œillette bg	.. .. ..	.. ..	26 ..	29 ..	18 ..	.. ..
Lin de pays.	.. .. ..	53 50	20 ..	23 ..	24 75	25 ..
Lin étranger	.. .. ..	51 ..	49	22 ..	22 50	23 50
Chanvre	.. .. ..	.. ..	15 ..	17	17 ..	..
Cameline	.. .. ..		16 ..	18	17 ..	18

Marché au bestiaux du 7 au 9 juillet

ESPECES d'animaux	PRIX DE REVIENT AU KILOG sur pied. 1re qualité	2e qualité	3e qualité	Poids moyen vif.
Bœufs.....	1 85	1.75	1.60	...
Vaches.....	1.75	1.65	1.55	...
Taureaux...	1.70	1.60	1.50	...
Veaux	2....	1.85	1.65	...
Moutons....	1 95	1.90	....	..
Porcs	1.50	1.45	1 40	...

Marché aux grains du 9 juillet

Quantité	71 sacs de 1 hect. de blé blanc		18 36 à	..	
—	..	—	roux	..	..
Prix extrêmes du blé blanc				17 75	19 25
—		roux		.. ..	.. ..

Prix du sac de 100 kil. de fleur 1re qualité. 31 ..

Les dix marchés